

MOTION

Participation politique des étrangères et étrangers de Bienne

Le Conseil municipal est prié de créer la base légale permettant d'introduire un droit de proposition au Conseil de ville pour les étrangères et étrangers de Bienne.

Développement

Parce que la Constitution du canton de Berne ne permet toujours pas d'accorder aux étrangères et étrangers le droit de vote sur le plan communal, la commune de Bienne est dans l'impossibilité d'introduire ce droit de vote pour la population étrangère, comme il existe dans de nombreuses communes d'autres cantons.

En 2008, la ville de Berthoud a introduit un droit de proposition au parlement communal pour les étrangères et les étrangers. Celui-ci prévoit que lorsqu'une proposition est signée par au moins 30 personnes titulaires d'un permis d'établissement ou de séjour (permis C ou B), elle est traitée au parlement comme une intervention parlementaire. A Berne, le Conseil de ville a approuvé en décembre 2011 une motion allant dans le même sens. La ville de St-Gall, quant à elle, dispose d'un règlement de participation qui permet aux organisations de migrants de déposer des interventions au parlement.

A Bienne, ville multiculturelle qui compte le pourcentage d'étrangers le plus élevé du canton, cette forme de participation permettrait de compenser en partie l'absence du droit de vote pour les étrangers. L'une des recommandations émises par le « world café » du 14 mai 2011 consiste d'ailleurs à « permettre et encourager la participation politique » de la population migrante.

La participation politique des étrangères et des étrangers constitue un instrument important d'intégration, qui contribue à réduire le sentiment d'exclusion. Elle permet à la population étrangère de se familiariser avec notre système politique tout en l'incitant à s'impliquer dans la vie politique. Elle donne une voix à toutes celles et tous ceux qui, bien qu'en partie déjà intégrés et payant des impôts et des taxes – parfois depuis de nombreuses années – n'ont pas la possibilité de donner leur avis sur des projets qui pourtant les touche de très près.

Le 15 mars 2012

Roland Gurtner, PASSERELLE